

En savoir plus sur la démolition

Après le désamiantage du site, dans le cadre de la déconstruction de la galerie marchande et de la tour de bureaux, les premiers coups de pelle ont eu lieu le 28 février. Il s'agit d'une déconstruction traditionnelle à la pelle mécanique.

Les sociétés qui intervenaient ont veillé à réduire au maximum les nuisances tout au long du chantier (bruit, poussière, odeurs, dérangement) et à recycler, au mieux, les matériaux démontés et issus de la déconstruction. L'acier du bâtiment est parti dans une filière de recyclage. Les bétons ont été en partie concassés sur site et réutilisés en fond de voirie.



UN AUTRE REGARD SUR LA VILLE : Le Club Photo du collège Paul Eluard visite Vénissy

Avec l'appui de leur professeur d'arts plastiques, une douzaine d'élèves des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} du collège Paul Eluard s'est engagée dans la réalisation d'un travail photographique autour de l'opération de renouvellement urbain de Vénissy.

Armés de leur appareil, les jeunes ont ainsi pu photographier le chantier en essayant de le représenter au mieux, dans toutes ses dimensions.

Derrière ce travail, une vraie démarche artistique et citoyenne est impulsée et accompagnée par les professeurs encadrant le groupe :

« L'intérêt de ce projet pour les élèves, c'est d'apprendre à regarder ce qui les entoure, leur ville et ce chantier en particulier, en essayant de l'esthétiser. Un chantier est souvent perçu par les habitants comme une gêne et quelques chose de laid. Par la photo, le défi est de faire basculer ce regard négatif vers le positif pour que tout le monde vivent au mieux le renouvellement de Vénissy »
(Mmes DARBONVILLE, CHAMBOULEYRON et PENY)

**Ici, bientôt, la découverte des clichés « vus de l'intérieur »...
A suivre !**



faire
la ville
ici

édito

Quand la ville change

Aujourd'hui, la métamorphose du quartier Vénissy n'est plus un projet mais une réalité.

Des symboles forts ont marqué ce premier semestre 2013 avec la démolition de la galerie marchande et de la tour Vénissy. Les bâtiments qui composeront le futur quartier sortent de terre au cœur du plateau des Minguettes. Les premiers appartements ont trouvé acquéreurs et une offre large de logements est encore accessible tant sur le projet Vénissy que sur le projet Armstrong.

Nous avons voulu que cet espace réaménagé soit celui des habitants, qu'ils puissent y vivre au quotidien dans un environnement agréable et fonctionnel en profitant des services publics (Maison des Services Publics, La Poste) et des commerces de proximité. La Place Centrale et ses nombreux stationnements, les parcs à vélo, les allées piétonnes, la piste cyclable... tous les aménagements urbains doivent concourir au bien-être de chacun.

Vénissieux, la ville à vivre : voilà un engagement qui prend sa place ■

Henri Thivillier
Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et du Grand Projet de Ville de Vénissieux



Vénissyinfo

commerces bureaux logements



ACTUALITÉS

Entre construction et démolition, le quartier poursuit ses changements !

Les travaux de l'îlot A, Vénicel, réalisés par l'OPAC du Rhône, avancent conformément au planning. À l'angle de l'avenue Jean Cagne et de la rue Aristide Bruant, ce programme immobilier qui comptera 91 logements et accueillera en rez-de-chaussée le supermarché CASINO et 2 autres commerces de proximité, sera livré dans le courant 2014.

Le chantier de la démolition a lui aussi démarré. La déconstruction de la galerie marchande et de la tour de bureaux est en cours malgré quelques mois de retard dus au désamiantage des locaux. En parallèle, des travaux préparatifs à la démolition ont pu être réalisés, comme le curage des cloisons, des faux-plafonds ou encore des vitrines. Un Village de vente a pris place sous le château d'eau pour permettre à tous de découvrir l'importante offre de logements que propose le projet.

Malgré les travaux, la maison des services publics reste ouverte avec un accès modifié par la rue Lyvet.

Planning

Démarrage des travaux d'aménagement de la place centrale*	Septembre 2013
Démarrage des travaux du programme LES SUCRES - NOHAO - PITCH	Début 2014
Livraison du programme Vénicel - OPAC du Rhône	Mi 2014
Démolition du supermarché CASINO	Fin 2014
Démolition DIA	2016

*Les travaux d'aménagement des espaces publics concerneront plus spécifiquement :
 • L'aménagement de la Place (piste cyclable, trottoir centrale, stationnement) et des voiries nouvelles ou existantes,
 • La réalisation de l'ouvrage de rétention des eaux pluviales,
 • L'aménagement de la placette devant la Maison des Services Publics,
 • L'aménagement de la parcelle autour du château d'eau.



Contacts



Maison du projet
20 Avenue Jean Cagne
Tél : 04 72 90 10 96



Nicolas CANIVET :
n.canivet@serl.fr
Tél. 04 72 61 50 00



Les Sucres, second programme immobilier du quartier Venissy

Le second programme immobilier développé sur le quartier de Venissy sera construit sur l'îlot B, le long de l'avenue Cagne et de la future place centrale. Deux promoteurs, NOAHO et PITCH Promotion, associés au bailleur social HMF sont à l'origine de cet ensemble de 103 logements appelé « Les Sucres ».

Conçu conjointement par les cabinets d'architectes HTVS et INSOLITES Architectures, le projet a été sélectionné suite à une consultation d'opérateurs/concepteurs, pour ses nombreux atouts architecturaux et paysagers. Ce programme s'inscrit dans la continuité du développement du quartier de Venissy en favorisant la mixité entre logements et commerces :

- **103 nouveaux logements** : 52 en accession abordable et 51 en locatif social
- **2522 m² de commerces** situés en rez-de-chaussée, pour le développement d'activités commerciales ou de services
- **2 niveaux de stationnements souterrains totalisant 130 places.**

La vente des logements débutera à l'automne 2013. Un espace d'information sera installé au sein du village de vente. Les travaux démarreront début 2014 pour une livraison prévisionnelle annoncée à la fin du 2^{ème} semestre 2015.



Questions-réponses avec les architectes HTVS et INSOLITES

Franck VELLA et Emilie DIDIER

Quel était l'objectif majeur en créant l'îlot ?

Toute l'équipe a travaillé dans l'idée de créer un projet pour LA RECONQUÊTE URBAINE. Ainsi, le programme propose :

- Un îlot ouvert sur le quartier
- Une architecture rythmée par des niveaux variés
- L'apport de lumière naturelle au cœur des bâtiments
- Des bâtiments intégrés à l'environnement du quartier

Quel traitement particulier avez-vous donné aux façades ?

Nous proposons une architecture soignée et simple, représentative de notre concept urbain.

- Un soin particulier apporté aux 4 angles de l'îlot, et un travail spécifique pour chacune des 4 façades
- En rez-de-chaussée, un traitement différent apporté aux commerces, comme une cinquième façade basse.
- Des matériaux nobles, mis en œuvre de façon sobre et efficace.

Comment avez-vous imaginé le cœur d'îlot ?

Le projet développe un cœur d'îlot ouvert sur la ville, doté de trois ambiances différentes :

- La prairie vallonnée : un espace engazonné qui intègre les éléments techniques et les puits de lumière
 - La forêt : un patio à la végétation généreuse en lien direct avec l'avenue Jean Cagne
 - Les jardins sur la ville : des espaces verts qui ponctuent la façade de végétaux
- Ce projet intègre le végétal comme une respiration poétique et romantique dans le bâti.

Comment avez-vous pris en compte les enjeux environnementaux ?

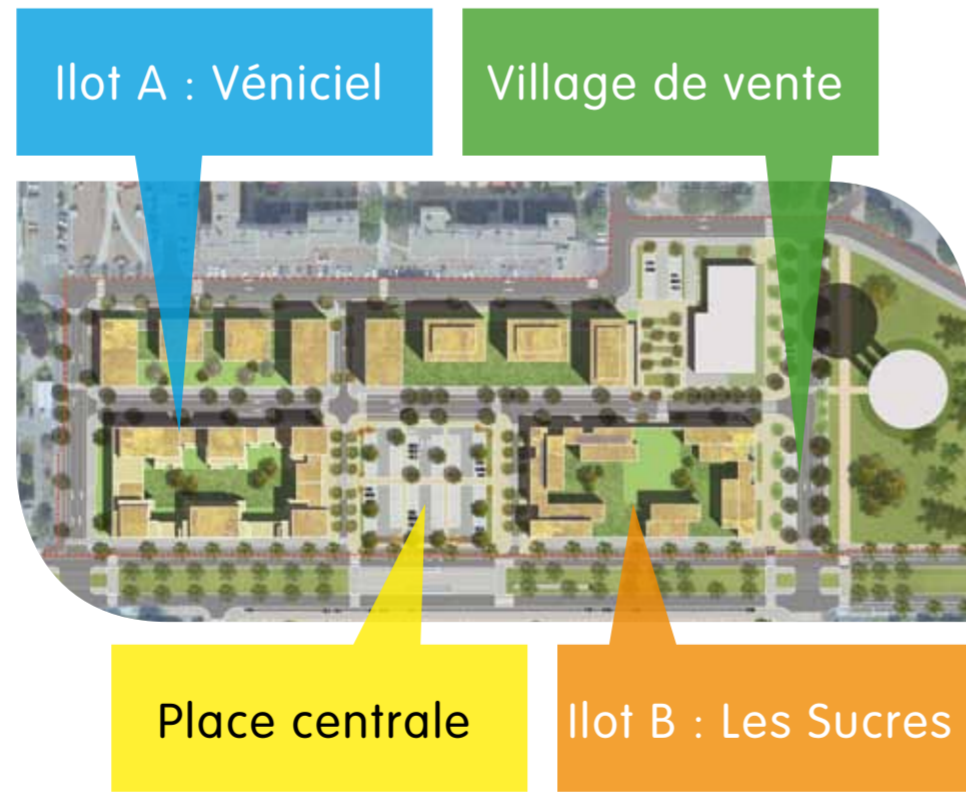
L'accent sur le côté environnemental est mis sur l'ensemble du projet avec une attention particulière apportée au confort. Ceci se matérialise au travers :

- Des halls communs spacieux
- Des accès aux vélos et aux poubelles indépendants du hall
- Un éclairage naturel des escaliers
- Des logements traversants ou à double orientation avec des vues variées sur le paysage
- Des logements bénéficiant tous d'un vaste prolongement sur l'extérieur par des loggias.

Un espace cohérent pour le bien-être de tous

Au cœur du projet Venissy, un large espace public sert de liaison entre les différents îlots. Comme le reste du projet, cet espace se trouvera abaissé au niveau de l'avenue Jean Cagne pour rendre les commerces encore plus visibles et accessibles. Dotée de 78 places de stationnement, la place centrale permettra à chacun de profiter de plusieurs dizaines de commerces avec un maximum de facilité.

Espace public principal du quartier de Venissy, il favorisera aussi les circulations piétonnes du nouveau quartier grâce à ses allées périphériques et traversantes. Ces allées, bordées d'arbres et de végétation permettront la traversée des piétons en toute sécurité. Cet espace public, ponctué de bancs, sera un lieu de détente et de lien à l'échelle du Plateau des Minguettes et même au-delà.



Achetez votre logement neuf sur le plateau Village de Vente

Afin de faciliter les démarches des futurs acquéreurs de logements sur le plateau, un Village de vente s'est installé sur le parking de DIA, près du Château d'Eau. A terme, plusieurs promoteurs seront présents sur place pour présenter leur offre de logements et de commerces qui se répartit sur les deux quartiers, qui se font face : **Vénissy** et **Armstrong**.

